

## Subventions de recherches translationnelles parrainées par la Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer

### Appel de demandes (AD)

#### À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada (par l'entremise de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada.

[www.braincanada.ca/fr](http://www.braincanada.ca/fr)

#### À propos de la Société de recherche sur le cancer

Fondée en 1945, la Société de recherche sur le cancer est un organisme national, sans but lucratif, dont la mission est de financer exclusivement la recherche sur tous les types de cancer, contribuant ainsi à l'avancement de la science afin de prévenir, détecter et traiter cette maladie. La Société soutient des projets faisant appel à la créativité et aux idées originales provenant des meilleurs chercheurs canadiens des hôpitaux et universités à travers le pays. Au cours des 75 dernières années, la Société a investi plus de 340 millions de dollars dans la recherche. Par son appui à la recherche fondamentale et en environnement-cancer, la Société œuvre à améliorer la prévention et le traitement du cancer, en espérant découvrir un remède aux différentes formes de la maladie.

[src-crs.ca](http://src-crs.ca)

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>JUSTIFICATION .....</b>                              | <b>3</b>  |
| <b>PORTÉE .....</b>                                     | <b>3</b>  |
| <b>RENSEIGNEMENTS SUR LA SUBVENTION.....</b>            | <b>3</b>  |
| <b>ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION .....</b>             | <b>3</b>  |
| <b>ADMISSIBILITÉ.....</b>                               | <b>4</b>  |
| <b>UTILISATION DES FONDS .....</b>                      | <b>4</b>  |
| <b>CRITÈRES D'ÉVALUATION.....</b>                       | <b>5</b>  |
| <b>SECTIONS DE LA DEMANDE DÉTAILLÉE.....</b>            | <b>7</b>  |
| <b>CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....</b> | <b>9</b>  |
| <b>PROCESSUS D'ÉVALUATION.....</b>                      | <b>10</b> |
| <b>COMMUNICATIONS.....</b>                              | <b>10</b> |
| <b>RENSEIGNEMENTS.....</b>                              | <b>10</b> |

## Justification

Au Canada, environ 55 000 personnes sont aux prises avec un cancer du cerveau et, en 2021, on dénombrait quelque 3 100 nouveaux cas et 2 400 décès liés à cette maladie. Aussi, le cancer du cerveau est particulièrement répandu chez les enfants, avec une prévalence de 20 % chez les jeunes de moins de 15 ans. Le fardeau de la maladie est très lourd pour les survivants, leurs aidants et le système de santé, car le patient moyen doit visiter l'équipe de soins environ 52 fois au cours de la première année suivant le diagnostic. Malgré l'existence de traitements comme les interventions chirurgicales, la radiothérapie, la chimiothérapie et plusieurs autres solutions novatrices en développement, il faut pousser les recherches afin d'améliorer les techniques existantes et découvrir de nouvelles avenues thérapeutiques. Le caractère hétérogène des tumeurs cérébrales complique davantage l'identification de traitements efficaces. Même lorsqu'un traitement fonctionne bien, les patients doivent composer avec des effets secondaires persistants qui affectent notamment leur cognition, leur mobilité et leur santé mentale.

Pour améliorer la capacité de recherche sur le cancer du cerveau au pays, la Fondation Brain Canada s'unit à la Société de recherche sur le cancer (SRC) pour lancer un programme national de financement de la recherche translationnelle. Celui-ci favorisera l'application efficace des connaissances sur le cancer du cerveau dans tous les domaines précliniques, cliniques et de prestation de services de santé afin d'améliorer le sort des patients.

## Portée

Ce programme de financement favorise les collaborations pluridisciplinaires entre chercheurs fondamentaux et cliniciens en vue d'exploiter les résultats de la recherche fondamentale pour trouver de nouvelles méthodes d'étude, de diagnostic et/ou de traitement du cancer du cerveau chez les enfants ou les adultes.

Les projets doivent viser le développement de nouvelles solutions translationnelles qui aboutiront à des outils et options thérapeutiques destinés à :

- approfondir nos connaissances des mécanismes qui provoquent un cancer du cerveau ;
- élaborer ou mettre à l'essai de nouvelles technologies et techniques d'apprentissage machine et d'intelligence artificielle qui amélioreront le diagnostic et le traitement du cancer du cerveau ;
- utiliser des solutions innovantes pour cibler des tumeurs cérébrales primitives, métastatiques ou récidivantes ;
- mettre au point ou raffiner des solutions de médecine de précision pour mieux orienter la démarche de traitement des patients.

L'équipe de recherche doit compter un chercheur en début de carrière ainsi qu'un chercheur chevronné, dans le domaine de la recherche fondamentale et/ou clinique.

## Renseignements sur la subvention

Ce concours comporte deux (2) subventions de 1 000 000 \$ chacune, réparties sur une période de trois ans, pour un total de 2 000 000 \$.

## Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer

se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encouragent les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, approches et expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Les candidats doivent avoir égard aux variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et aux déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.), le cas échéant. À cet égard, nous invitons les candidats à se renseigner en lisant les recommandations des IRSC : Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche. Il est également utile de vérifier si les travaux proposés respectent les normes d'EDI des IRSC intitulées Plan d'action des trois organismes pour l'EDI.

## Admissibilité

- Cette possibilité de financement est ouverte aux équipes de recherche formées de deux chercheurs indépendants ou plus œuvrant dans différents établissements.
- L'équipe désignera l'un de ses membres pour agir à titre de demandeur (chercheur) principal. Cette personne sera responsable de toutes les communications avec la Fondation Brain Canada ainsi que des activités de l'équipe (y compris les rapports d'étape) et de l'utilisation des fonds.
- Le demandeur principal doit être titulaire d'un doctorat, d'un doctorat en médecine ou autre agrément de professionnel médical.
- Les chercheurs doivent être affiliés à un établissement canadien admissible, tel que défini par les IRSC, et y mener leurs travaux pour toute la durée de la subvention. L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées. Les chercheurs doivent être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé ou titulaire, c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la bonne marche de leur groupe de recherche, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- L'équipe doit comporter au moins un chercheur en début de carrière, agissant soit comme demandeur principal ou cochercheur. Cette personne doit s'apprêter à occuper un premier poste de chercheur universitaire indépendant d'ici les cinq prochaines années à compter de la date limite de présentation des demandes détaillées.
- Une seule demande par chercheur principal.
- Le projet doit démarrer en même temps que le financement, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2022. La Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer libéreront les fonds après réception de toute la documentation confirmant les approbations relatives à l'éthique, le cas échéant.

## Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies. À noter : les fonds serviront uniquement à financer les coûts de recherche engagés auprès d'établissements canadiens.

### Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les coûts de fonctionnement du projet de recherche, notamment :

- Les fournitures et le matériel ;
- Les services particuliers et frais d'utilisation ;
- La rémunération du personnel technique ;
- Les allocations aux stagiaires faisant partie de l'équipe de recherche ; et
- Les coûts liés à la mobilisation des connaissances, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal, des coéquipiers et des stagiaires pour collaborer et présenter des résultats à des conférences, les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement), les activités de partage des connaissances (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados), à concurrence de 2 500 \$ par année.

### Coûts non admissibles

- Les salaires et honoraires des chercheurs (y compris le chercheur principal, les cochercheurs et les collaborateurs) ;
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche ;
- L'achat d'équipement (p. ex. : matériel informatique, etc.)
- Les congés sabbatiques, de maternité ou parentaux ;
- Les fournitures de bureau générales.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense, afin que les partenaires concernés puissent en déterminer l'admissibilité.

### Critères d'évaluation

La Fondation Brain Canada gèrera le processus d'évaluation et nommera un comité de sélection, en collaboration avec la Société de recherche sur le cancer. Les demandes détaillées feront l'objet d'un examen externe confidentiel, accompli par des experts en la matière, y compris au moins une personne ayant une expérience vécue, et ce, en fonction des critères suivants :

#### Innovation et originalité

La qualité du projet, qui offre de nouveaux concepts et de nouvelles manières de procéder, tout en s'appuyant sur des principes scientifiques solides et une idée réalisable sur le plan technique. Celui-ci doit être susceptible de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à l'avancement du diagnostic, du traitement et/ou de la prévention des cancers du cerveau chez les enfants et les adultes.

#### Faisabilité

La mesure dans laquelle les travaux de recherche peuvent être menés à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés avec des citations scientifiques et des données provenant d'autres sources.

## Incidence potentielle

La mesure dans laquelle les travaux de recherche proposés pourraient approfondir notre connaissance du diagnostic, de la prévention et du traitement du cancer du cerveau, à court et à long terme. Les demandeurs doivent démontrer en quoi leur projet pourrait avoir un impact en dehors de leur domaine d'activité immédiat. Ils doivent aussi présenter un plan de mobilisation des connaissances en fin de subvention. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux principes EDI, car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous.

## Calendrier

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Lancement du programme                               | Le 15 février 2022        |
| Date limite de réception du formulaire d'inscription | 16 h HNE, le 23 mars 2022 |
| Date limite de remise des demandes détaillées        | 16 h HNE, le 13 mai 2022  |
| Début du financement                                 | Septembre 2022            |

## Comment présenter une demande

Les demandeurs doivent transmettre le formulaire d'inscription à [programs@braincanada.ca](mailto:programs@braincanada.ca) avant 16 h HAE le 23 mars 2022. Toutes les demandes détaillées doivent être présentées à l'aide du système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada ([https://braincanada.smartsimple.ca/s\\_Login.jsp](https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp)). Les demandes présentées en retard seront rejetées. La Fondation Brain Canada transmettra un accusé de réception dans les trois (3) jours ouvrables.

### Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription est une étape obligatoire qui recueille des renseignements sur le demandeur principal et le(s) cochercheur(s), ainsi qu'un résumé du projet, des mots-clés et des personnes recommandées à titre d'examineur. Cliquer [ici](#) pour accéder au formulaire d'inscription.

Les candidats doivent transmettre le formulaire d'inscription et les pièces jointes en format PDF à l'adresse [programs@braincanada.ca](mailto:programs@braincanada.ca). Les exigences de mise en forme des documents sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les formulaires reçus dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de mots, qui sont incomplets ou en retard, seront rejetés. Il incombe au demandeur principal de s'assurer que l'inscription respecte les exigences et qu'elle est reçue avant **16 h HNE le 23 mars 2022**.

### Renseignements sur le candidat

La Fondation Brain Canada a mis en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès de ses programmes en faveur de l'EDI. Le sondage sera transmis par courriel après l'accusé de réception du formulaire d'inscription. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada, les partenaires de financement, etc.) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les

réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

### **Sommaire du projet**

Décrire brièvement le projet de recherche proposé (une page maximum). Le sommaire doit inclure une brève description des éléments suivants :

- Buts et objectifs :
  - en quoi les travaux de recherche proposés permettront d'approfondir notre connaissance des fondements et de la pathophysiologie du cancer du cerveau, ainsi qu'à mettre au point de meilleurs outils de prévention et de traitement ;
  - la forme précise de cancer du cerveau visée par le projet ; et
  - la ou les sous-populations qui bénéficieront de ce travail.
- Méthodologie.

### **Renseignements sur les membres de l'équipe**

Indiquer le nom et le rôle du demandeur principal et des cochercheurs faisant partie de l'équipe, ainsi que l'établissement auquel chaque personne est affiliée. Pour les chercheurs en début de carrière, indiquer la date de début à un premier poste de chercheur universitaire indépendant.

### **Renseignements facultatifs**

Indiquer le nom et les coordonnées d'un maximum de trois (3) personnes (du Canada ou de l'étranger) qui ont la compétence pour évaluer la demande. Ces personnes ne doivent pas être en conflit d'intérêts. Indiquer le nom et les coordonnées des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

### **Sections de la demande détaillée**

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 12 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. La demande détaillée doit concorder avec l'information déclarée dans le formulaire d'inscription. Toutes les demandes détaillées doivent être présentées à l'aide du système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada ([https://braincanada.smartsimple.ca/s\\_Login.jsp](https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp)).

Le demandeur principal a l'entière responsabilité de s'assurer que la demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.

## Sommaire du projet

- Titre du projet.
- Dates prévues de début et de fin du projet (dans un délai de 36 mois).
- Jusqu'à dix mots-clés décrivant le projet.
- Résumé du projet de recherche et de ses objectifs en mettant l'accent sur ses caractéristiques novatrices et transformatrices (maximum de 300 mots).

## Sommaire vulgarisé (maximum de 300 mots)

Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.

## Proposition (maximum de 8 pages incluant les figures et légendes)

Les renseignements suivants doivent figurer dans la proposition et ils doivent être structurés en fonction des critères d'évaluation décrits ci-dessus :

1. Objectifs généraux à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
2. Les raisons qui motivent le démarrage du projet, notamment :
  - Décrire clairement les caractéristiques novatrices du projet.
  - Résumer les résultats dégagés précédemment par les membres de l'équipe et autres parties prenantes de ce projet.
  - Fournir les données préliminaires qui appuient la faisabilité et la mise en œuvre à grande échelle du projet pendant la période subventionnée.
3. Le plan de travail, notamment :
  - Décrire la démarche, la solution ou les techniques envisagées.
  - Énumérer les jalons prévus et l'échéancier (un modèle sera fourni) : principales étapes qui mènent à l'atteinte des objectifs finaux et date d'achèvement de chacune.
  - Présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter.
  - Décrire la méthode d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et calculs qui assureront la bonne marche du projet, le cas échéant.
4. Résultats qui seront dégagés du projet et moyens par lesquels ils seront communiqués :
  - Décrire les retombées prévues (à court et à long terme) des résultats par rapport à l'avancement des connaissances et à l'amélioration du diagnostic, de la prévention et du traitement du cancer du cerveau, ainsi que de ses retombées socioéconomiques globales (le cas échéant).
  - Présenter les mesures qui permettront de communiquer les données et les connaissances générées au fil du projet aux autres parties prenantes.
  - Plan de mobilisation des connaissances en fin de subvention : décrire précisément comment les connaissances seront appliquées, échangées, diffusées et disséminées, ainsi que la manière dont les résultats du projet seront adaptés et communiqués au public cible, y compris aux utilisateurs de connaissances plus larges. Pour voir des exemples de tels plans, les demandeurs peuvent consulter le [Guide de planification de l'application des connaissances aux IRSC](#).
5. Le rôle des stagiaires dans le cadre du projet, le cas échéant, et les possibilités d'apprentissage particulières qui leur seront offertes.



### **Considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité (maximum de 2 pages)**

L'influence du sexe, du genre, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la race, du statut socioéconomique et autres caractéristiques pertinentes sur la santé et ses interactions avec d'autres facteurs est un aspect qui mérite d'être approfondi afin que les travaux de recherche produisent de meilleurs résultats qui profitent à toute la population canadienne. Il est fortement conseillé aux demandeurs de consulter les [Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé des IRSC](#).

Fournir une brève description des aspects suivants :

- En quoi les travaux de recherche ont-ils égard aux différences de sexe et/ou de genre.
- Lorsque des travaux visent uniquement un sexe ou genre, il faut clairement étayer les fondements de ce choix par rapport au corpus scientifique ou aux données préliminaires.
- Décrire les recherches ciblées incluant des populations diverses, dont celles basées sur l'âge, le handicap, les minorités visibles et l'identité autochtone.

**Approbations en matière d'éthique pertinentes** ou résumé de la demande présentée à cet égard (une page maximum).

### **Renseignements sur les membres de l'équipe**

*Curriculum vitae* du demandeur principal et des chercheurs : le CV ne doit pas dépasser quatre pages et doit suivre le modèle de notice biographique des NIH (un modèle sera fourni).

Inclure le DOI, URL ou PMID, lorsqu'il y a lieu, pour faciliter l'accès aux examinateurs.

Les demandeurs peuvent présenter des lettres d'appui provenant de collaborateurs, le cas échéant. Celles-ci devraient préciser la nature de leur collaboration et résumer leur contribution respective au projet. Il est permis de présenter un maximum de cinq (5) lettres d'appui d'une page chacune.

### **Budget**

Les demandeurs doivent téléverser un budget annuel pour le projet (un modèle sera fourni) accompagné d'un justificatif écrit décrivant les coûts anticipés pour chaque grande catégorie de dépense (1 page maximum). Fournir assez de renseignements pour que l'on puisse bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts.

### **Attestation et signatures**

Le demandeur doit veiller à obtenir et à présenter toutes les signatures en temps opportun.

- Pour être admissible, la demande doit être signée par le chercheur principal.
- Signature des responsables d'établissements : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche.

### **Confidentialité et propriété intellectuelle**

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation du Fonds canadien de recherche sur le cerveau. La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elle finance,

et elle s'attend à ce que la propriété intellectuelle générée grâce au financement soit mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

## Processus d'évaluation

### Formulaire d'inscription

La Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer vérifieront les renseignements fournis à l'inscription. Les deux organismes évalueront la pertinence et l'admissibilité des demandes afin d'identifier celles qui correspondent aux objectifs visés par cette possibilité de financement. Les demandeurs dont le projet est jugé admissible et pertinent seront invités à passer à l'étape de la demande détaillée. Les demandes qui ne sont pas jugées pertinentes par les deux organismes seront exclues du concours.

### Demande détaillée

Seuls les candidats retenus à la suite d'un examen de la pertinence du projet seront invités à présenter une demande détaillée. Au moins deux membres externes du comité d'évaluation examineront les demandes remises à l'intérieur des délais impartis. Des examinateurs externes pourraient être appelés à évaluer une demande, selon la nature des travaux en question.

Le comité d'évaluation se réunira virtuellement pour examiner les demandes ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada et à la Société de recherche sur le cancer les demandes ayant reçu un score élevé. En cas d'égalité du score entre deux ou plusieurs demandes, et seulement dans ce cas, la Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer auront égard aux candidats sous-représentés, conformément aux engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion des deux organismes.

Les demandeurs recevront des commentaires écrits des examinateurs dont l'anonymat sera préservé. Les demandeurs recevront aussi les notes du responsable scientifique, si leur demande a fait l'objet d'une discussion par les membres du comité d'évaluation.

## Communications

Les lauréats du programme de subventions de recherches translationnelles parrainé par la Fondation Brain Canada et la Société de recherche sur le cancer doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par les deux organismes, et pour présenter leur projet, le cas échéant, afin de démontrer à quel point leurs travaux feront progresser le domaine du cancer du cerveau.

## Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse [programs@braincanada.ca](mailto:programs@braincanada.ca).